

COMPTE RENDU CSEE

19 novembre 2024 à Bègles

La séance du CSEE a été présidée par le DRH & le DR

🎯 **Approbation du PV du CSEE du 22 octobre 2024**

CGT, CFDT et FO s'abstiennent, la CFE approuve. Le PV est approuvé.

🎯 **Informations du président**

Villages solutions

Inauguration du village des solutions de Pau le 29 novembre, Limoges le 06 décembre, Bayonne le 13 décembre, Rochefort et Périgueux seront inaugurés plutôt en février 2025. Labellisation en cours pour les centres de Niort, Guéret, Brive, Bordeaux, Châtelleraut.

JPO de décembre

Organisation d'une JPO solidaire le 6 décembre 2024 en partenariat avec Les restos du cœur qui ouvrent aujourd'hui leur 40^{ème} campagne et l'Afpa NA va participer à cet élan de solidarité. **La CGT regrette que cette JPO est été fixée un vendredi et aurait été tout aussi efficace un autre jour de la semaine !**

Evènements :

Audits iso programmés à la DR, Angoulême et Niort les 12 & 13 décembre 2024.

Les Trophées :

Trophée de la reconversion nationale avec la remise d'un trophée à un ancien stagiaire de l'Afpa de Brive qui a ouvert un restaurant en Occitanie.

« Le trophée pour elle » va se faire et la constitution du jury est en cours.

Situation :

HSP et PRF 2025 seront moins importants, il va falloir aller chercher d'autres marchés alternance, POI...

Au 14 novembre 2024, on dénombre 3 938 stagiaires dans nos centres soit 29 de moins qu'en octobre ! L'objectif de 4 000 ne sera pas atteint mais de très peu...

Point de situation sur les hébergements

Qu'en est-il de la présence des squatteurs sur le site de Caudéran depuis le départ de la société de sécurité ?

Il y a des tentatives de squat, les portes de l'hébergement seront mises en service un jour sur la totalité du territoire. Cette situation de squat est due à une précarité, mais l'Afpa n'a pas vocation à accueillir des publics qui ne sont pas en formation. Les hébergements ne sont pas des logements sociaux. Actuellement un service sécuritaire est mis en place tous les week-ends avec la présence d'un maître-chien.

Quelle organisation est prévue pour les stagiaires hébergés, congés de fin d'année ?

Limoges Romanet

La contrainte de ce site c'est qu'il est décentré donc les stagiaires auront du mal à se restaurer mais pourront aller à Babylone.

Limoges Babylone

Il reste ouvert à l'année.

Caudéran

La situation n'est pas figée et elle sera affinée. Le but est de garder les stagiaires qui n'ont aucun choix. Pour le DR l'idée c'est d'avoir un minimum de stagiaires dans l'hébergement mais personne ne sera laissé dehors.

Le service de gardiennage sera activé comme tous les ans pendant les congés de fin d'année. La DR décidera d'un service sécuritaire au dernier moment, ainsi moins il y a d'informations qui circulent mieux c'est. Incitation à trouver une solution demandée aux stagiaires.

Présentation des travaux de Plein Sens

Présentation des travaux du cabinet Plein Sens sur la charge de travail et toutes les actions mises en place

C'est en 2023 que cette étude sur la charge de travail a été lancée et 3 points saillants ont été relevés : travailler en autonomie, fluidifier les lignes métiers et encourager une animation fonctionnelle des équipes.

Mise en place d'un groupe de travail, il en est ressorti qu'il faut fournir un bon niveau d'informations et apporter une vision à long terme. Il faut réagir aux alertes.

Les clés de la réussite pour améliorer la collaboration sont : faire confiance aux équipes, inciter à la coopération, ne pas rajouter de complexité, commencer par donner l'exemple, faire équipe.

La CGT dénonce le manque d'informations pour travailler, aucun document ne nous a été fourni pour étudier ces données pendant la préparatoire du lundi. Oubli du DRH qui doit nous fournir le document.

La CGT regrette une nouvelle fois que sur le papier ça rend bien mais sur le terrain... et à quand l'application ?

🎯 **Présentation du travail sur les GRN déficitaires et point de situation en Nouvelle Aquitaine**

Aucun document fourni préalablement aux élu(e)s

La DR reparle des chiffres de 2023 pour réaliser une étude sur HSP et PRF pour voir si ça couvre les GRN. Il en résulte qu'ils sont couverts à 95% et affirme qu'à terme il faudra augmenter la part de marché privé.

Dans un 2^{ème} temps elle regarde GRN par GRN notre position sur le marché et le CA afin de déterminer notre démarche B to B.

Le DR veut explorer le ferroviaire et le secteur froid. Mais sommes-nous bien positionnés ? Est-ce que ça vaut le coup d'aller sur les secteurs sur lesquels nous ne sommes pas ?

La POI c'est une intention d'embauche avec consultation des « jobboards » (sites web spécialisés dans les offres d'emploi) et aller voir les entreprises pour étudier leur besoin pour monter une POI.

Aucune analyse ne sera présentée en CSEE dicit le DR. En revanche cela s'inscrit dans l'ambition territoire et cette étude-là est un guide pour l'analyse de la rentabilité. Le DR affirme « Quand ce n'est pas rentable ce n'est pas dire on ferme, mais quel levier on active ? »

La CGT dénonce le manque d'informations pour travailler, aucun document ne nous a été fourni pour étudier ces informations pendant la préparatoire du lundi.

🎯 **Point sur la MOPO pour cette fin d'année**

Aucun document fourni préalablement aux élu(e)s

L'année dernière la MOPO (Matière d'œuvre et Petit Outillage) s'élevait à 2 232 000 € pour 2 665 000 HTS, cette année elle est à 1 900 000 € pour 2 662 000 HTS.

La MOPO est en baisse de 332 000 €, pour autant les HTS n'ont baissé que de 3000 !

Le DR est partisan pour que les formateurs connaissent leur budget pour l'année avec une réserve pour les aléas. Il est demandé au formateur d'expliquer ce qu'il couvre avec la commande qu'il passe.

L'enveloppe est corrélée à l'activité de la formation mais il faut aussi mettre des gardes fous. Il y a aussi la fongibilité entre formation.

Le DRH explique que « toutes les demandes sont remontées et **aucune commande n'est refusée** surtout sur les EPI. Ce qui est commandé sur l'année doit être utilisé dans l'année, on ne peut pas stocker et on n'a pas vocation à faire des réserves... »

Vous pouvez passer une commande en 2024 et demander la livraison en 2025, elle sera de facto comptabilisée en 2025.

Rien de nouveau pour La CGT qui dénonce toujours le même discours tous les ans en fin d'année. La Direction dit ne pas refuser les commandes mais les collègues sur le terrain n'arrivent plus à alimenter leur plateau de formation et à faire correctement leur travail !

🎯 **A l'ouverture d'une formation sous financement Région, par qui le matériel nécessaire est-il financé ?**

Par la Région ou par l'Afpa ?

Le prix de vente de la formation est établi avec un cout de revient où est inclus le matériel, frais du personnel, frais du siège... et on rajoute la marge. C'est d'ailleurs aussi pour cela que le coût peut être différent d'un centre à l'autre.

A travers nos prix c'est la région qui paie mais c'est l'Afpa qui achète le matériel. Le matériel peut être commandé au cours de la formation si le matériel nécessaire est pour une activité qui sera réalisée plus tard dans le temps sinon le matériel est commandé à l'identique que celui indiqué dans le cahier des charges. Là aussi le DR nous rappelle qu'il faut jouer la mutualisation !!!

🎯 **Avis sur le bilan social**

Le Président de la commission économique et sociale et les élus demandent le report de l'avis au prochain CSEE.

🎯 **Suivi des effectifs mensuels CDI et CDD et intérim**

Le DHR déclare que conformément à ce qui se fait en Nouvelle Aquitaine le suivi des effectifs CDI, CDD et Intérim est et restera trimestrielle. Envoi de l'organigramme (non fourni aux élus le mois dernier) prochainement.

🎯 **Point sur la continuité des lettres de mission sur 2025**

Aucun document fourni préalablement aux élu(e)s

Les missions présentées lors du CSEE d'octobre sont ou seront-elles renouvelées ? A quel moment les personnes concernées seront-elles prévenues ?

L'ensemble des lettres de missions vont être étudiées avec les services concernés dans les semaines à venir, ce qui permettra d'informer les salariés des suites données à leur mission.

Un travail concernant les lettres de mission aux référents Handicap et aux référents Qualité a déjà été entamé.

A ce jour 60% des dossiers ayant une lettre de mission sont déjà gérés.

La CGT alerte une nouvelle fois pour que les salariés ne revivent pas la même situation que l'année dernière à savoir : être prévenus de leur devenir juste avant les vacances de Noël ! Nous demandons à la Direction d'en tenir compte.

🎯 **Point sur les réunions délégués/stagiaires**

Aucun document fourni préalablement aux élu(e)s

Ces réunions se déroulent-elles ?

Certains centres comme Agen, Pau, Bayonne n'en ont pas fait du tout en 2023.

Combien depuis le début d'année par centre ?

En 2024, actuellement toujours rien pour Agen, Pau, Bayonne. Rien non plus pour Mont de Marsan, Bordeaux ?

Comparatif sur 2023/2024

Encore moins en 2024 qu'en 2023

La CGT rappelle que les réunions délégués/stagiaires doivent se tenir 1 fois par trimestre, la parole des uns et des autres est importante et peut faire avancer les choses et éviter la grogne due à l'absence de communication.

MOCA

Qui a accès à MOCA ? Tous les accès sont-ils actifs ?

Il est rappelé par la Direction que l'affectation des licences se réalise via le national qui accepte ou non, en fonction du profil et acte métier. Tous les accès sont activés en fonction de l'arrivée du salarié et de son code agent. Ils concernent :

Les RAP, CRA, AF, Chargé(e) d'accueil,

Le collectif du PRC AF, CC BtoC et alternants AF PRC

Le responsable PRC Com Market

La CGT fait remarquer que ces informations sont erronées car elle a connaissance d'AF qui n'ont pas accès à MOCA.

Remplacement d'un membre de commission

Remplacement d'Éric Ligonnet sur la commission Economique et Emploi/Social

Denis Bailleul est désigné pour les 2 commissions.

Désignation du correspondant ASC de Niort

Remplacement d'Isabelle Papin correspondante des ASC dans le centre de Niort par Gauthier Venturini.

Cartes cadeaux

Vote du montant des cartes cadeaux pour cette fin d'année

La commission des ASC propose des **cartes cadeaux** :

D'un montant de 65 € par adulte et 25 € par enfant jusqu'à 16 ans.

La CFDT, CFE CGC et FO ont approuvé, la CGT s'est abstenue.

Remplacement d'un élu au CSEC

Vote pour le remplacement de Stéphane Bernard titulaire CFDT au CSEC

La CFDT propose au vote Véronique Sabourin. Les élus ont voté 10 pour, 2 blancs, 1 nul.

Matériels des élus

Point sur le retour du matériel des élus ayant quitté l'entreprise

Les élus de chaque obédience ont du matériel acheté par le CSEE, la CGT déclare que l'ordinateur portable de Sylvain Roch (pour une valeur résiduelle de 524,98 €) a été transféré à Benoit Ossul.

La CFDT déclare que sur les 2 ordinateurs d'Hamama Ghezali 1 ordinateur (valeur résiduelle 600 €) a été transféré à Véronique Sabourin et le 2^{ème} ordinateur (valeur résiduelle 50 €) a été restitué à la Directrice du centre de Limoges, donc le CSEE va donc lui en demander sa restitution.

Questions diverses

1. Le poste de chargé(e) d'accueil et d'information va-t-il changer avec Afpa Village ? Classe, activités ?

Non, rien de prévu ni en termes d'activités ni en classe.

2. Concernant « le délai d'attente » que vous pratiquez entre 2 CDD, vous deviez revenir vers nous avec la fourniture de la circulaire, à ce jour vous ne nous avez remis aucun document, qu'en est-il ?

Le DRH nous dit qu'il est disponible sur le net, la CGT demande à l'avoir car nous n'avons pas la même perception de cette circulaire.

La CGT ne fait pas d'interprétation, elle applique la circulaire DRT n°14 du 29 août 1992 fournie par l'inspection du travail sur « le délai d'attente » qui n'existe dans le droit du travail que dans les cas de promesse de CDIisation. A savoir, un salarié en fin de CDD qui doit être CDIisé mais qui nécessite un délai supplémentaire pour être finalisé, alors l'employeur peut avoir recours au « délai d'attente » et refaire un autre CDD pendant le laps de temps nécessaire pour conclure le CDI !

3. Calendrier 2025 du CSEE et CSSCTE

22 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril à Périgueux, 20 mai, 17 juin, 16 juillet, 16 septembre, 21 octobre à Châtellerault, 18 novembre et 16 décembre.

Les CSSCTE auront lieu en février, mai, septembre et novembre. Les dates restent à préciser.

Rendez-vous CSEE le 17 décembre 2024



Vos élu(e)s CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON, Alban LEROUSSEAUD, Benoît OSSUL

Vos élu(e)s CGT au CSEE Suppléants :

Marion LESUEUR, Amandine KHALDI, Nathalie BRENAC

Représentante Syndicale CGT :

Nathalie ABDALLAH



**Vos Délégués Syndicaux Régionaux
CGT Nouvelle Aquitaine**



Véronique JOUFFRILLON



Nathalie ABDALLAH



Benoît OSSUL



Alban LEROUSSEAUD



Vous savez SUR QUI COMPTER !

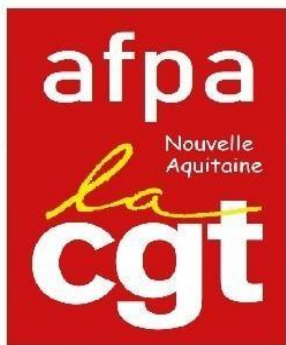
REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Véronique JOUFFRILLON en Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Alban LEROUSSEAUD pour le Sud Aquitain au 06 60 75 17 06

Benoit OSSUL & Nathalie ABDALLAH pour l'Aquitaine et le Limousin

au 06 45 43 51 15



Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT

Je soussigné(e) M. Mme Mlle adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

.....

..... Téléphone/...../...../.....

..... Portable/...../...../.....

..... Mél

Etablissement :

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation : 1% du salaire net €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

✂

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

| NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE | |
|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle | |
| Nom, Prénom | |
| Adresse | |
| | |
| Code postal | Ville |

| NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR |
|--|
| CCM NIORT 11 RUE ERNEST PEROCHON BP 183 79006 NIORT CEDEX |

| DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER | | | |
|---------------------------------|---------|--------------|---------|
| Etabliss ^t | Guichet | N° de compte | Clé RIB |
| | | | |

| NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER | |
|--|-------------|
| Nom | |
| Adresse | |
| | |
| Code postal | Ville |

Date/...../..... Signature de l'adhérent

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL